



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question écrite n° 65170

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le recul du niveau scolaire des élèves de CE2. La base sur laquelle tout le système éducatif repose est évidemment l'école primaire, avec ses apprentissages fondamentaux que sont la lecture, l'écriture, et aussi le calcul et l'observation. Or cette base chancelle. Une récente étude de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance révèle que, sur les quatorze dernières années, le niveau des élèves en CE2 a baissé dans les disciplines aussi fondamentales que les mathématiques, la compréhension et l'orthographe du français. Ne pas les maîtriser conduit à augmenter le nombre d'échecs scolaires. Déjà, chaque année, 150 000 jeunes quittent le système scolaire sans aucun diplôme. Les risques sociaux et humains sont considérables pour notre société, un réel défi collectif. Au lieu de transmettre dès le plus jeune âge la culture de l'égalitarisme entre les filles et les garçons sur la base de la théorie du genre, il souhaite savoir si le Gouvernement compte plutôt mobiliser toute son énergie aux questions liées à la transmission des bases du savoir.

Texte de la réponse

En septembre 2013, un échantillon national représentatif de 3 800 élèves de début de la classe de cours élémentaire deuxième année (CE2) a passé une évaluation en français et en mathématiques, reprise à l'identique d'une partie de l'évaluation diagnostique de septembre 1999 dont les données avaient été recueillies auprès d'un échantillon représentatif de 2 500 élèves. Cette nouvelle enquête fait suite à l'étude portant sur les élèves de début de cours préparatoire (CP) (voir Note d'Information 13.19- MENESR-DEPP - septembre 2013). Cette étude a révélé une forte augmentation du niveau des acquis des élèves entrant au CP, entre 1997 et 2011, dans chacun des domaines évalués aux deux périodes, et plus particulièrement en ce qui concerne la connaissance des lettres, la connaissance des nombres et la lecture de mots. La répartition des élèves selon leur performance à l'ensemble du test dévoile un accroissement du nombre des élèves de faible niveau : 12,7 % des élèves en 2013, contre 10 % en 1999 (les élèves en retard de 2013 sont moins nombreux mais nettement moins performants que les élèves en retard de 1999). Soulignés par la direction de l'évaluation, de la prospective, et de la performance (DEPP) dans la note d'information n° 19 (mai 2014), les résultats semblent suggérer un léger recul en mathématiques. Toutefois, on notera que les résultats ne baissent pas en zone prioritaire entre 1999 et 2013. Ces résultats globaux masquent d'importantes variations selon les épreuves. On note même une amélioration significative des performances sur les items de soustraction : ces items restent difficiles mais le taux de réussite moyen s'élève à 42 % en 2013, contre 35 % en 1999. D'autre part, ils montrent une stabilité relative en lecture. Plusieurs pistes d'interprétation peuvent expliquer l'apparent paradoxe d'une forte élévation des acquis en début de CP et d'une légère dégradation en début de CE2. Tout d'abord, les compétences évaluées en début de CP (connaissance du code, des règles graphophonologiques, des nombres, etc.) sont des compétences nécessaires mais non suffisantes pour la compréhension de l'écrit et pour la réussite scolaire future. Ensuite, le niveau de maîtrise d'un certain nombre de compétences non évaluées en début de CP (vocabulaire, expression orale) a pu diminuer en quatorze ans, provoquant ainsi la dégradation observée en CE2. Ces résultats ont interrogé la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et

de la recherche qui a fait le nécessaire afin qu'ils soient pris en compte dans la rédaction des futurs programmes du cycle 2 (CP et cours élémentaire première année (CE1) et deuxième année (CE2)) pour la construction des apprentissages au cours de l'école élémentaire.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65170

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8181

Réponse publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1987